

Un emploi saisonnier par tirage au sort



En toute sécurité, les jeunes employés d'été veillent à la propreté des routes.

Comme chaque année, la commune offre à trois jeunes du village âgés de 18 à 20 ans un emploi saisonnier durant les mois de juillet et août.

Cela permet de remplacer les employés titulaires pour les vacances d'été, mais également de pallier le surplus de travail programmé dans les bâtiments communaux (écoles, cantine, salles diverses, etc.) mais aussi pour l'entretien du parc (massifs, pelouse, jardinières fleuries).

Les candidatures ont cette année encore été très nombreuses.

Le tirage au sort a désigné Yahiaoui Younès, Simon Giroud et Olivia Salazzo, qui durant trois semaines se relayeront aux

diverses tâches, sous la responsabilité d'un technicien communal.

En toute sécurité sous leur casque de protection, ils ont déjà commencé à nettoyer les abords des routes.

À ce sujet, il est bon de rappeler aux habitants qu'ils ont l'obligation de tailler leurs haies, d'élaguer arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, du camion de ramassage des ordures, et ne cachent pas les feux et panneaux de signalisation.

D'autre part, les branches ne doivent pas toucher les conducteurs électriques, téléphoniques et éclairage public.